



Rédition relevés de compte par mon ex Bonjour Séparée en 2012 no

Par **fanny1010**, le **21/10/2016** à **10:48**

BonjourrrrrSéparée en 2012 nous avons demandé à la banque de nous désolidariser de nos comptes joints respectifs.rnNous en avons 2: 1 au nom de monsieur ou madame et le second au nom de madame ou monsieur.rnrnMon compte joint et passé à mon nom et pour monsieur idem.rnrnNous sommes en procédure de divorce, partage maison houleux.*rnj'ai eu la surprise de constater ces jours, un prélèvement de 46 euros pour édition de relevés de compte.rnrnAprès renseignements pris auprès de la banque, j'apprends que mon ex en a fait la demande récemment de relevés de comptes de 2006 à 2008.rnrnLa question est ,en ont t'ils le droit alors que le compte n'est plus un compte joint?rnrnIls ont accepté de me rembourser la somme, mais d'après eux ils avaient le droit de le faire parce que à l'époque c'était un compte joint.rnrnEn même temps je ne comprends pas sa démarche, tout mes relevés ont été transmis à son avocate et au notaire.rnrnvoilà merci pour votre aide et éclaircissements.

Par **Tisuisse**, le **21/10/2016** à **18:41**

Bonjour,rnrnIl n'est plus, aujourd'hui, un compte joint mais à l'époque il devait l'être, et puis il s'agit peut-être d'une demande de l'avocat de Madame (pièces du divorce) ou du notaire (calcul de la répartition des parts - soulte - des biens de chacun).